



Assemblée générale

Soixante-dix-huitième session

109^e séance plénière

Mardi 10 septembre 2024, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Francis (Trinité-et-Tobago)

La séance est ouverte à 10 heures.

Déclaration du Secrétaire général

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Nous clôturons cette soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale après une année tumultueuse : une année de pauvreté, d'inégalités et d'injustice persistantes, une année de divisions, de violence et de conflits, et une année qui a été encore une fois la plus chaude jamais enregistrée. Mais cette session s'achève également à un moment marqué de plus d'espoir et d'inspiration quant à ce que nous pouvons accomplir si nous œuvrons de concert. Cet esprit de solidarité s'est manifesté dans les réalisations de l'Assemblée au cours de l'année écoulée.

En utilisant les outils intemporels que sont la diplomatie, le dialogue et le débat, l'Assemblée générale, à sa soixante-dix-huitième session, s'est efforcée d'apporter des solutions et de l'espoir aux peuples et à la planète. À chaque étape, nous avons pu compter sur le Président sortant, S. E. M. Dennis Francis. Grâce à sa compétence, sa bonne gestion et son dévouement hors pair, et sous le thème de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité, il a attiré l'attention de l'Assemblée sur les besoins des petits États insulaires en développement, tels que le sien. Il a organisé la réunion de haut niveau sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies en

septembre dernier. Il a grandement contribué à la réussite du Sommet sur les objectifs de développement durable, qui a donné lieu à l'expression d'un fort soutien politique en faveur du plan de relance des objectifs de développement durable et de la réforme de l'architecture financière internationale visant à rendre celle-ci mieux à même d'être au service des pays en développement. Il n'a eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme et d'appeler à l'action face à l'élévation du niveau de la mer, en réunissant des dirigeants et en transmettant son message lors de grands rassemblements à travers le monde. Il a organisé la toute première Semaine de la durabilité à l'Assemblée générale, une semaine de réunions sur le tourisme, les infrastructures, les transports, l'énergie et la dette. Je salue le rôle moteur qu'il a joué pour faire avancer les préparatifs du Sommet de l'avenir qui doit se tenir ce mois-ci, et son plaidoyer inlassable en faveur de l'égalité des genres et de la participation des jeunes.

Au nom de l'ensemble du système des Nations Unies, je vous remercie, Monsieur le Président, des efforts que vous avez déployés au cours de l'année écoulée. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec votre successeur, S. E. M. Philémon Yang, du Cameroun, afin de poursuivre ce travail au cours de la prochaine session.

L'efficacité de l'ONU et du système multilatéral lui-même dépend de l'engagement des États Membres à leur égard. Les défis auxquels l'humanité est confrontée ne sont pas insurmontables si nous œuvrons de concert. Alors que nous célébrons les réalisations de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session, nous devons

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



également envisager la soixante-dix-neuvième comme une période où le monde peut apporter la confiance, les solutions et la paix dont le monde a besoin. À chaque étape, les Membres peuvent compter sur mon plein appui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Alors que son mandat touche à sa fin, le Président va maintenant s'adresser à l'Assemblée. Je me tiens devant vous ce matin pour la dernière fois en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session, un rôle qui a été pour moi l'honneur et le privilège de toute une vie. Je n'aurais pas pu m'acquitter de cette énorme responsabilité sans la confiance, l'appui et la générosité de nombreuses personnes, à qui je suis éternellement reconnaissant.

Avant tout, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement trinidadien pour la confiance qu'il m'a témoignée en proposant ma candidature à ce poste. Trinité-et-Tobago, la petite nation insulaire que je suis très fier d'appeler mon pays, a joué un rôle clef dans mon éducation et le développement de ma carrière, et restera au cœur de mes activités, quelles qu'elles soient, dans les années à venir.

J'exprime également ma sincère gratitude à tous les pays de ma région, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et la Communauté des Caraïbes, pour leur soutien aimable et fidèle à ma candidature et pour leur appui indéfectible tout au long de mon mandat. J'espère avoir fait honneur à mon pays et à ma région, mais j'ai toujours gardé à l'esprit qu'il s'agissait en fait d'un mandat mondial, qui nécessitait que je m'acquitte de cette responsabilité avec l'engagement le plus ferme à servir tous les États Membres avec impartialité et équidistance, et sur un pied d'égalité, en ma qualité de Président.

Au cours de mon mandat, je me suis efforcé de faire en sorte que ma vision stratégique et les principes qui la sous-tendent soient fermement ancrés dans la Charte des Nations Unies et dans le serment que j'ai prêté il y a un an. J'ai eu le grand privilège et le plaisir de collaborer étroitement avec le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, un visionnaire dont le dévouement sans faille envers les idéaux et les principes de l'ONU et la concrétisation de la promesse de l'Organisation constitue un exemple remarquable d'une foi sincère dans le multilatéralisme. Je tiens à le remercier très sincèrement de son leadership exceptionnel et de nos échanges très agréables

et francs, qui m'ont permis de profiter de sa sagesse et de son expérience.

Nous savons tous et toutes qu'il est bien trop réducteur de voir la présidence de l'Assemblée générale comme l'affaire d'une seule personne, non pas d'un seul homme ou d'une seule femme, mais d'une seule personne, et je ne peux dès lors manquer de souligner la contribution inestimable de l'équipe multinationale dévouée du Bureau de la présidence à la soixante-dix-huitième session et de lui exprimer ma plus profonde gratitude. Cette équipe, dont les membres ont été choisis avec soin en tenant dûment compte de la parité des genres et de la représentation géographique, a fourni des efforts constants et inlassables pour faire avancer avec diligence les travaux de mon bureau, avec beaucoup de professionnalisme et un profond dévouement, ainsi qu'un solide esprit d'équipe. Je tiens à remercier tout particulièrement mon chef de cabinet, l'Ambassadeur Collen Vixen Kelapile, et ma chef de cabinet adjointe, M^{me} Inga Kanchaveli, qui, par leurs compétences et leur gestion efficace de l'équipe, ont permis au Bureau d'être à la hauteur de la situation durant une session marquée par des défis extraordinaires.

Je saisis également cette occasion pour exprimer ma plus profonde gratitude aux États Membres, dont une majorité prépondérante de pays du Sud, qui ont généreusement détaché des membres de leur personnel auprès de mon équipe. Il s'agit de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Azerbaïdjan, de la Chine, de l'Estonie, de la Guinée équatoriale, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Libye, des Maldives, de la Mauritanie, de la Namibie, du Royaume des Pays-Bas, du Qatar, de Saint-Kitts-et-Nevis, de la Thaïlande, de Trinité-et-Tobago et du Viet Nam, ainsi que du Japon, qui a fourni le financement nécessaire pour le maintien en poste d'un diplomate compétent. Le mandat du Bureau n'aurait pas pu être mis en œuvre sans les contributions généreuses au Fonds d'affectation spéciale, notamment pour financer le programme de bourses du Bureau de la présidence de l'Assemblée générale. Je tiens également à exprimer ma sincère gratitude aux membres du Bureau, aux Présidents et Présidentes des grandes commissions, aux cofacilitateurs et cofacilitatrices et aux coprésidents et coprésidentes de cette session, ainsi qu'aux vice-présidents et vice-présidentes, qui ont appuyé le travail de mon bureau et sont souvent intervenus lorsque d'autres engagements m'obligeaient à m'occuper d'autres questions.

J'espère que les membres seront d'accord avec moi pour dire que la soixante-dix-huitième session a été riche en événements. Nous avons débuté le mois de septembre

par une semaine de haut niveau particulièrement mouvementée mais couronnée de succès, avec le Sommet sur les objectifs de développement durable et le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, ainsi qu'un certain nombre d'autres réalisations importantes pour la diplomatie multilatérale. Dans sa toute première résolution adoptée durant cette session (résolution 78/1), l'Assemblée générale a approuvé les déclarations politiques historiques adoptées par les dirigeants lors du Sommet sur les objectifs de développement durable. L'Assemblée a réaffirmé son engagement commun à mettre fin à la pauvreté et à la faim partout dans le monde, à combattre les inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre et à édifier des sociétés pacifiques dans lesquelles personne n'est laissé de côté. D'autres déclarations politiques ont suivi, portant notamment sur les soins de santé universels, la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, et la lutte contre la tuberculose, relevant le niveau de nos ambitions à faire des progrès sur d'importantes questions de santé mondiale.

Je me réjouis que les progrès réalisés durant la semaine de haut niveau aient été consolidés dans le cadre de la première édition de la Semaine de la durabilité, une initiative phare de ma présidence. Organisée en avril dernier, elle a permis d'organiser plusieurs manifestations de haut niveau en une courte période, fortement axée sur la durabilité, dans le but de galvaniser l'élan en amont du Sommet de l'avenir, un autre temps fort qui verra les dirigeants mondiaux se réunir ici même à New York pour insuffler une nouvelle énergie à notre système multilatéral.

Au-delà de ces réalisations de haut niveau, je me félicite vivement des efforts que nous avons déployés pour faire avancer la question prioritaire de l'égalité des genres. Parmi ceux-ci figurent le rétablissement du Conseil consultatif pour l'égalité des genres et le travail accompli avec ma conseillère spéciale pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, l'Ambassadrice Keisha McGuire. Je la remercie d'ailleurs d'avoir veillé à ce que toutes les grandes initiatives et tous les messages du Bureau de la présidence de l'Assemblée générale s'inscrivent systématiquement dans une perspective résolument axée sur l'égalité des genres. Je me félicite tout particulièrement que nous soyons parvenus à réaliser la parité des genres parmi les orateurs et les intervenants durant les séances de l'Assemblée générale, et nous devons nous efforcer de faire en sorte qu'il en soit toujours ainsi, à la soixante-dix-neuvième session et au-delà.

Les conseils avisés et la coopération dont j'ai bénéficié de la part de mon comité consultatif sur les pays les

moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont permis de mettre en lumière, lors des débats à l'Assemblée générale et ailleurs, les préoccupations légitimes d'États Membres se trouvant dans une situation d'extrême vulnérabilité.

Mes dialogues Gayap, désormais populaires, ne serait-ce que par leur nom, ont grandement contribué à renforcer la confiance et la solidarité entre les États Membres et ont permis d'aborder des questions mondiales urgentes et de favoriser des échanges ouverts sans être limités par les contraintes des séances officielles. Les débats animés qui ont eu lieu dans le cadre de ces dialogues ont débouché sur des résultats concrets, comme les consultations que j'ai organisées en amont de la rédaction du rapport annuel du Conseil de sécurité (A/78/2).

Je suis très satisfait d'avoir maintenu cette année le programme de bourses du Bureau de la présidence de l'Assemblée générale, en offrant à de jeunes diplomates de six pays sous-représentés la possibilité de travailler au sein du système des Nations Unies et d'acquérir une expérience pratique du multilatéralisme. J'espère sincèrement qu'ils mettront cette expérience à profit pour enrichir leur carrière diplomatique et renforcer la participation effective de leur pays aux négociations multilatérales.

Un aspect essentiel du travail du Bureau de la présidence de l'Assemblée générale est veiller à ce que celle-ci reste pertinente pour les 8 milliards de personnes que nous représentons dans le monde. À cette fin, je me suis rendu dans 31 pays, où j'ai rencontré non seulement des chefs d'État et de gouvernement, mais aussi un large éventail de parties prenantes, à savoir des étudiants, des jeunes, des représentants parlementaires, des organisations de la société civile, des groupes de femmes, des responsables locaux, des réfugiés et des populations déplacées de force. Au cours de ces visites, j'ai pu constater par moi-même le travail remarquable et efficace réalisé par les équipes de pays des Nations Unies, parfois dans des conditions difficiles. Nous avons une dette envers nos agents de première ligne qui, malgré les contraintes budgétaires et autres difficultés, portent fièrement et avec abnégation le drapeau des Nations Unies, apportant l'aide, l'espoir et l'appui ô combien nécessaires aux missions dans le monde entier, y compris aux personnes démunies et marginalisées. Lors de ces visites, je me suis fixé comme priorité d'entrer en contact avec les jeunes et la société civile. Ces échanges m'ont fourni des indications précieuses sur les diverses perspectives et attentes concernant l'avenir de notre système multilatéral. Mes visites en Haïti, au Soudan du Sud et en Ukraine ont été

particulièrement poignantes, car ces pays sont confrontés à des conflits, à l'insécurité et à des agressions. L'action de l'ONU dans ces régions permet véritablement de sauver des vies, et j'ai transmis un message de solidarité et d'appui indéfectible qui a été bien accueilli. Bien que les circonstances ne m'aient pas permis de rencontrer des Israéliens et des Palestiniens sur le terrain comme je le souhaitais, à proximité du théâtre des opérations en cours, l'évolution de la situation dans cette région reste au centre de mes préoccupations, et j'en ai discuté avec tous les dirigeants concernés, y compris S. S. le pape François. J'espère sincèrement que les efforts en cours aboutiront à un cessez-le-feu, même temporaire, et que cela pourra déboucher d'une façon ou d'une autre sur un processus politique visant à instaurer une paix durable, dans l'intérêt des peuples de la région.

Dès le début de la soixante-dix-huitième session, un thème central a guidé ma présidence, à savoir « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tout le monde ». Ces quatre piliers que sont la paix, la prospérité, le progrès et la durabilité résument les priorités essentielles de notre action collective. La paix occupe la première place parmi eux, non seulement en tant que principe directeur, mais aussi en tant que raison d'être, l'alpha et l'oméga, pour ainsi dire, de l'ONU. Elle est au cœur de notre marque. L'Organisation a été forgée sous le feu de deux guerres cataclysmiques, avec le vœu solennel de préserver les générations futures du fléau de la guerre. L'ONU doit se montrer à la hauteur de cet appel suprême et s'acquitter de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales, alors que les conflits prolifèrent de l'Ukraine à Haïti, en passant par le Moyen-Orient et l'Afrique.

Il n'est pas exagéré de dire que les souffrances humaines causées par l'être humain dont nous sommes témoins dans le monde entier ont tout simplement atteint des proportions inimaginables. Cela n'est nulle part plus évident que dans la bande de Gaza. Au cours de l'année écoulée, nous avons été témoins d'un nombre de morts et d'une ampleur de destructions sans précédent depuis des décennies. Je continue d'appeler à la pleine mise en œuvre des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et, à cet égard, je réitère l'appel de l'Assemblée en faveur d'un cessez-le-feu et de la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages restants. Dans le même ordre d'idées, et conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, je demande instamment à la

Fédération de Russie de se conformer au droit international en mettant fin à son agression contre l'Ukraine.

À sa soixante-dix-huitième session, l'Assemblée générale a poursuivi et même intensifié son activisme en demandant des comptes au Conseil de sécurité, notamment en mettant pleinement en œuvre l'initiative relative au droit de veto, qui a apporté une transparence indispensable en garantissant que les États Membres puissent faire entendre leur voix dans la salle lorsque le Conseil de sécurité est paralysé en raison du recours au droit de veto. Dans le cadre de nos efforts, mon bureau a récemment lancé un manuel au format numérique, conformément à la résolution 77/335. Cette ressource constitue une mine d'informations sur les actions passées de l'Assemblée en matière de paix et de sécurité, ainsi qu'un guide inestimable pour ses activités futures. Nous devons poursuivre sur cette lancée et continuer à nous acquitter de notre mission en faveur de la paix.

Ce faisant, nous devons nous rappeler qu'il ne saurait y avoir de paix en l'absence de droits humains. Les droits humains sont une question transversale et leur absence alimente les conflits, les dissensions et l'injustice prospéreront. Cette réflexion est particulièrement poignante à la présente session, au cours de laquelle nous avons célébré le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle nous rappelle l'importance viscérale des droits humains et réaffirme notre détermination à les promouvoir et à les protéger partout dans le monde.

Pour en venir à un sujet qui me tient à cœur, j'ai engagé des discussions difficiles mais enrichissantes sur la justice réparatrice avec des représentants des États Membres dans le cadre de mes dialogues gayap. Cette question trouve en moi un écho profond, en tant que natif de Trinité-et-Tobago et ressortissant d'un pays membre de la Communauté des Caraïbes. J'encourage l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine à faire ouvertement face à notre histoire en poursuivant ces discussions dans l'espoir qu'une deuxième Décennie internationale sera proclamée, en mettant clairement l'accent sur la justice réparatrice, la reconnaissance et l'équité. En ce qui concerne l'équité, je me réjouis que des dispositions aient été prises avec le Secrétariat pour que le Pacte pour l'avenir et ses annexes, une fois établis sous leur forme définitive, soient publiés en tant que documents entièrement accessibles. C'est absolument essentiel, compte tenu de leur importance et de la nécessité de garantir l'inclusivité et la grande accessibilité des documents de l'ONU.

Le deuxième pilier que j'ai choisi est la prospérité, une aspiration humaine fondamentale. Partout dans le monde, les êtres humains sont mus par la volonté de construire une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leurs familles. Pourtant, des millions de personnes vivent encore dans une extrême pauvreté et dans le désespoir, subissant l'indignité du dénuement et de la misère. Si nous continuons sur cette trajectoire, des millions de personnes supplémentaires seront confrontées à la pauvreté et à la faim d'ici à 2030. Une fois de plus, ce sont les personnes les plus vulnérables qui sont touchées de manière disproportionnée, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Nombre de ces pays sont pris au piège de cycles d'endettement débilissants, contraints de faire des choix impossibles entre la satisfaction des besoins socioéconomiques immédiats et la planification de l'avenir, et ils sont extrêmement vulnérables face aux ravages des catastrophes d'origine climatique.

Il est temps de se concentrer véritablement sur le financement du développement et de cesser d'utiliser uniquement le produit intérieur brut par habitant pour évaluer la santé économique d'un pays. C'est particulièrement important pour les pays qui doivent constamment détourner de maigres ressources pour faire face à des chocs soudains. Il est indispensable de prendre des mesures dignes de ce nom pour régler le problème de la dette et de ses conséquences. Aussi devons-nous nous efforcer d'assurer la soutenabilité de la dette. À cette fin, je me félicite de l'approbation récente par l'Assemblée générale de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle (résolution 78/322). Il s'agit d'une étape importante vers une évaluation plus équitable et plus précise de la vulnérabilité, qui permettra d'orienter l'aide internationale là où elle est le plus nécessaire.

Le troisième pilier est le progrès. Nous vivons une époque de progrès remarquables, et l'avenir nous entraîne à une vitesse vertigineuse. Le monde connaît des transformations sans précédent, portées par les révolutions de l'intelligence artificielle, de la technologie numérique et de l'innovation scientifique. Ces avancées transformatrices laissent entrevoir un avenir meilleur, ainsi que de meilleures conditions de vie et le bien-être de tous, partout, mais ce ne sera le cas que si les progrès accomplis sont inclusifs. Leurs avantages ne peuvent se limiter à un petit nombre de privilégiés. Tout le monde doit en bénéficier. Pourtant, d'importantes disparités persistent, notamment en ce qui concerne l'accès à ces puissants outils de progrès. Les inégalités de genre et de richesse

continuent de creuser les fractures, y compris les fractures numériques, privant des milliards de personnes des moyens nécessaires pour s'épanouir véritablement au XXI^e siècle.

Enfin, la durabilité est la clé de nos efforts mondiaux, le mot d'ordre qui lie tout le reste. Toute véritable avancée réalisée en ce qui concerne la paix, la prospérité ou le progrès doit prendre en compte la question de la durabilité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 était incontestablement placé sous le signe de l'espoir et proposait des objectifs exhaustifs et mesurables pour aider la communauté mondiale à réaliser ses plus hautes aspirations. Malheureusement, nos nobles ambitions se sont heurtées à la lenteur des progrès. Nous ne sommes pas près d'atteindre les objectifs de développement durable en 2030. Et ces objectifs ne sont pas de simples concepts abstraits. Ils ont de profondes répercussions sur nos populations et notre planète. Si nous n'atteignons pas l'objectif de 1,5°C fixé dans l'Accord de Paris, des millions de personnes vulnérables à travers le monde subiront les effets dévastateurs des changements climatiques. L'action climatique nous impose de garder à l'esprit qu'août 2024 a été le mois le plus chaud jamais enregistré. L'élévation du niveau de la mer menace de submerger les petits États insulaires en développement et les communautés côtières situées à faible altitude, déplaçant des millions de personnes et faisant peser une menace réelle sur les moyens de subsistance, le patrimoine et l'identité, autant de questions que les dirigeants aborderont en profondeur lors de la prochaine réunion de haut niveau sur l'élévation du niveau de la mer prévue le 25 septembre. Les inondations, les ouragans, les sécheresses et autres catastrophes se multiplient, et les possibilités d'éviter les effets les plus catastrophiques du réchauffement climatique s'amenuisent rapidement.

La durabilité est le fil conducteur de tous les aspects de nos travaux. Elle garantit que les bases que nous jetons aujourd'hui permettront de bâtir un monde stable, juste et prospère pour les générations à venir. Que ce soit à titre individuel ou collectif, nous devons donc choisir la durabilité et renouveler notre engagement en faveur de cette entreprise cruciale, car seule la durabilité nous permettra de garantir l'avenir de notre planète commune.

S'il y a un dernier message que je souhaite transmettre aux membres, c'est celui-ci. Nous sommes certes confrontés à des problèmes complexes, mais il n'est pas au-delà de nos moyens d'y remédier. Ensemble, en agissant à l'unisson, nous pouvons obtenir les résultats dont nous avons besoin pour construire un avenir sûr et

prospère. En effet, nous avons la responsabilité commune d'affronter ces problèmes, et nous devons utiliser tous les moyens à notre disposition. Le système multilatéral est notre outil le plus puissant, le plus efficace et peut-être le plus convaincant. Je suis sincèrement convaincu que cette institution, l'ONU, reste l'une des principales forces au service du bien dans le monde, et que nous devons travailler avec acharnement pour garantir sa longévité. Cette conviction s'est renforcée tout au long de ma longue carrière diplomatique et au cours de cette soixante-dix-huitième session mouvementée de l'Assemblée. C'est la même conviction que je lis sur les visages de mes collègues, des dignitaires, des membres de la société civile, des autochtones et des jeunes, et de tous ceux qui croient en l'importance de notre mandat fondamental, qui est de servir et d'aider « Nous, peuples ».

Montrons-nous à la hauteur de l'occasion. Tenons les promesses que nous avons faites et œuvrons de concert dans la solidarité pour construire un avenir qui fera honneur aux espoirs et aux rêves de tous les peuples et unira véritablement les nations. Ces aspirations sont sans aucun doute ambitieuses, mais je suis certain qu'en faisant tous preuve de volonté et de courage et en mobilisant la volonté politique nécessaire, nous pouvons réussir et nous le ferons. Comme l'a déclaré un jour le grand Nelson Mandela, « cela paraît toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse ».

Enfin, je termine en remerciant sincèrement l'Assemblée générale toute entière de m'avoir accordé ce rare honneur et en remerciant les membres de leur immense soutien et de leur coopération au cours de l'année écoulée. J'adresse mes meilleurs vœux de réussite à S. E. M. Philémon Yang, futur Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session, et à son équipe. Je m'attends à ce que, sous sa direction, l'Assemblée générale continue de promouvoir ses objectifs communs et de relever les défis qui se présentent avec sagesse et détermination. Je tiens aussi à remercier sincèrement mon épouse, Joy, dont la patience, la compréhension et les encouragements m'ont permis de me concentrer sur l'accomplissement de ma tâche de Président. Alors que je cède la présidence à mon collègue, je le fais avec un cœur plein de reconnaissance et avec

l'espoir d'un avenir meilleur pour tous, sans exception, partout dans le monde.

Nous arrivons au terme de la soixante-dix-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale. J'invite les représentants et les représentantes à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent S. E. M. Philémon Yang, futur Président de l'Assemblée générale pour sa soixante-dix-neuvième session, à prêter serment, conformément à la résolution 70/305, du 13 septembre 2016.

M. Yang (*parle en anglais*) : Moi, Philémon Yang, je m'engage solennellement à exercer en toute honnêteté, loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en ma qualité de Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, à m'acquitter de ces fonctions et à régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation des Nations Unies et ce, dans le respect de la Charte des Nations Unies et du Code de conduite du Président de l'Assemblée générale, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à l'Organisation, en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Philémon Yang, Président élu de l'Assemblée générale pour sa soixante-dix-neuvième session, d'avoir prêté serment.

Clôture de la soixante-dix-huitième session

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent le Président élu de l'Assemblée générale pour sa soixante-dix-neuvième session, S. E. M. Philémon Yang, à me rejoindre sur le côté de la tribune, afin de lui remettre le marteau.

Je déclare close la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 10 h 40.